

défrichèrent la terre pour y jeter les premières semences. Sous l'habile direction du chef, le petit établissement de Beauport s'assit bientôt sur un terrain arraché à la forêt, et dès l'automne suivant, le village naissant se dressait gaiement en face de Québec, au-dessus de la magnifique nappe d'eau qui forme la rade. » (1)

Le trait suivant fait bien voir le zèle et la piété de M. Giffard et de sa digne compagne. Il est rapporté par la *Relation* de 1634. Le 8 novembre de cette même année, le Seigneur de Beauport baptisa un petit enfant sauvage d'environ six mois qu'il jugeait en danger de mort. Mais il survécut quelque temps. Madame Giffard saisit avec joie cette occasion d'exercer sa charité. Auprès du berceau de Marie-Françoise, elle en prépara un autre pour le petit sauvage ; elle le fit même son nourrisson et en eut soin à l'égal de son propre enfant. Or, certaine nuit, continue la *Relation*, cette bonne dame « s'éveillant toute pleine d'étonnement et de joie, elle dit à son mari qu'elle croyait que ce petit ange était passé au ciel : — Non, reprit-il, je le viens tout maintenant de voir, il vit encore. — Je vous supplie, réplique-t-elle, d'y regarder encore une fois, je ne puis croire qu'il ne soit mort, d'autant que je viens de voir tout maintenant dans mon sommeil une grande troupe d'anges qui le venaient quérir.

« Ils le visitent donc, et le trouvent trépassé, bien joyeux d'avoir aidé à mettre au ciel une âme qui bénira Dieu dans toute l'étendue de l'éternité. »

Ce qui montre bien encore la piété de Madame Giffard, c'est qu'elle voulut que le nom de MARIE, qu'elle portait elle-même, fût donné à toutes ses filles et que son fils portât le nom de Joseph. Nous lui connaissons quatre filles : notre héroïne paraît être la seconde. L'aînée, Marie-Madeleine, naquit en France, et la troisième, Marie-Thérèse, à Québec : elles épousèrent les fils du Seigneur de Maure ou de St-Augustin, tandis que la quatrième, Marie-Louise, épousa l'un des fils du gouverneur du Canada, Jean de Lauzon.

---

(1) Histoire du Canada, t. I, p. 267.